

La misère serait-elle moins pénible au soleil ?

Brigitte Reboulot / Crips, PACA

En 1994, l'Observatoire régional de la santé confirmait dans son enquête que les toxicomanes séropositifs au VIH étaient plus nombreux en région PACA. Quatre ans plus tard, Entractes ouvre ses portes à Nice et se transforme en Caarud en 2006. Neuf cent usagers, 18 000 passages et 100 000 seringues distribuées en 2011, et pourtant, sous couvert de problèmes de cohabitation avec les habitants du quartier, la mairie de Nice a annoncé la fermeture d'Entractes pour le 31 octobre 2012. Mais s'agit-il seulement de la tranquillité des riverains ?

À partir de 1992-1993, les premiers lieux d'accueil à bas seuil pour usagers de drogue se sont mis en place en France. En 1994, l'enquête de l'Observatoire régional de la santé souligne que « c'est en PACA que les toxicomanes séropositifs au VIH sont les plus nombreux avec une prévalence estimée dans cette population entre 37 % et 46 % ». La moitié des cas de sida déclarés à cette époque dans le département des Alpes-Maritimes sont liés à l'usage de drogues par voie intraveineuse.

Histoire de la boutique Entractes : pas vraiment un long fleuve tranquille

Il faut pourtant attendre mars 1998 pour que la boutique d'Entractes ouvre ses portes à Nice, dans des locaux mis à disposition par la mairie de Nice, sous les bons auspices d'un comité de pilotage réunissant le préfet, le directeur de la police, le procureur, l'adjoint au maire délégué à la santé et nombre d'acteurs œuvrant dans la lutte contre le sida, la réduction des risques et la prise en charge de la toxicomanie.

Transformée en Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) depuis 2006, Entractes a accueilli, au cours de l'année 2011, 900 usagers, avec près de 18 000 passages, plus de 100 000 seringues distribuées, une file active quotidienne de 80 à 90 personnes. Bien sûr, ces

quatorze années n'ont pas été un long fleuve tranquille, elles ont été émaillées d'incidents avec les riverains, impliquant parfois des débordements dans la presse locale. Plusieurs initiatives du comité de quartier ont mobilisé les hostiles, parfois déplacé les élus. Une seringue abandonnée sur un trottoir qui se fiche malencontreusement dans une tong défraie la chronique dans la presse locale à l'été 2011. Mais au cours de ces années, les nuisances aux riverains ont plutôt été contenues par l'équipe du Caarud grâce à la présence des éducateurs dans et devant le centre. Depuis plusieurs années, un immeuble jouxtant le Caarud est squatté, entretenant l'amalgame entre incivilités et actes de malveillance des squatteurs et fonctionnement du centre. Bien sûr le nombre d'usagers fréquentant le dispositif aurait justifié un local plus vaste. Plusieurs pistes ont été évoquées, vite abandonnées devant la difficulté de concilier la situation en centre-ville pour être accessible à ce public marginalisé et tous les points sensibles des différents quartiers.

L'utilité sociale et sanitaire est reconnue par tous les acteurs de santé publique, à la fois par la qualité de l'accueil des usagers en grande précarité et aussi par la diminution des contaminations par le VIH : dans le département des Alpes-Maritimes, les usagers de drogue ne représentent plus que 2 % des nouvelles séropositivités de 2003 à 2011.



Coup de tonnerre le 20 juillet 2012 ! C'est à la Une de *Nice-Matin* dans un communiqué de presse du maire que l'équipe d'Entractes apprend que le Caarud doit fermer ses portes à la fin de l'été !

Quelle mouche a piqué Christian Estrosi ?

Officiellement, il « *refuse que les riverains continuent à subir les nuisances générées actuellement en termes de salubrité et de sécurité publiques* ». Dans l'entourage du maire, on explique que « *la drogue, ça répond à la loi du marché, de l'offre et de la demande : si on ferme le lieu d'accueil, les usagers partiront et il n'y aura plus de problème de drogue à Nice* ». Le conseil d'administration de la fondation ACTES demande à son personnel d'être discret et pense arranger le problème en allant discuter au cabinet du maire. Mauvaise pioche.

Peu à peu les langues se délient, « *il y a urgence à nettoyer le quartier à cause du programme immobilier* ». Bouygues a racheté le squat, et le dernier propriétaire de l'immeuble où est situé le Caarud vient de conclure un accord pour céder ses appartements. Reste le Caarud dans des locaux municipaux. Et la mairie a promis de vendre.

L'Agence régionale de santé (ARS) est aux abonnés absents. Le délégué territorial a omis de se rendre à la réunion proposée par le maire et se retrouve mis devant le fait accompli.

Les associations, la Coordination régionale de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH), réagissent dans la presse. La mairie se dit prête à trouver une solution et propose fin septembre une délocalisation dans un quartier éloigné à l'est, par un nouveau communiqué de presse précisant l'adresse de ce nouveau local. On aurait voulu déclencher la vindicte des futurs riverains qu'on ne s'y serait pas pris autrement ! Comité de quartier et copropriétaires se mobilisent, manifestent avec l'avalanche des commentaires habituels « *bien sûr que c'est nécessaire, mais pas chez nous* », « *les drogués on n'en veut pas, on laissera pas faire* ». Le 4 octobre, après une manifestation de protestation où des habitantes s'étaient enchaînées aux grilles de l'immeuble, Christian Estrosi fait machine arrière, renonce à déménager le Caarud et confirme la fermeture. Éric Ciotti, président du conseil général et monsieur Sécurité de l'UMP, vient à sa rescousse, considérant que « *ces centres n'ont pas leur place en milieu urbain et recommandant que ces structures soient à l'avenir installées en milieu hospitalier* ». On est loin de la circulaire de janvier 1995, cosignée par Simone Veil et Philippe Douste-Blazy, préconisant « la mise en place de lieux de contact avec les toxicomanes les plus marginali-

sés. Ils ne visent pas à une prise en charge des problèmes de dépendance et ne sont pas, à ce titre, à confondre avec les centres de soins. Ils constituent davantage une aide à la vie quotidienne de toxicomanes actifs dans des aires géographiques de concentration de cette population ».

Les réunions qui ont suivi ont entériné un projet de lieu d'accueil à l'intérieur du nouvel hôpital Pasteur 2 en construction, dont l'ouverture est prévue pour début 2014. Et pour 2013, un dispositif transitoire avec une équipe mobile, « *mais surtout sans maraude au centre-ville* ».

Fin octobre, dans un ultime ressaut, les présidents de AIDES et du COREVIH PACA alertent le cabinet de Marisol Touraine. Lettre morte.

Un beau gâchis ! Comment en est-on arrivé là ?

Un cumul de circonstances et de défaillances.

Une mairie très loin de la santé publique : on est loin de l'ancienne équipe municipale dont l'adjoint au maire, professeur de génétique, lui aussi, avait suivi les traces, à petits pas certes, de Jean-François Mattei, le monsieur sida-toxicomanie de Marseille. Mais tout de même, une boutique, un distributeur de seringues, maintenant on le sait, c'était déjà bien. Pour Christian Estrosi, la décision unilatérale et le communiqué de presse font office de concertation. Sécurité et rénovation immobilière viennent en contrepoids des objectifs de santé publique.

Une fondation bien sous tous rapports : ACTES, très vieille association niçoise, autrefois appelée Patronage Saint-Pierre, « la SARL du social » avec plus de 300 salariés qui tirent ses subsides à 80 % des collectivités territoriales, mairie et conseil général, souvent par des conventions de gré à gré. La fondation ACTES s'est engagée dans la lutte contre le sida et la toxicomanie par la porte de la grande précarité, à une époque où les subventions publiques étaient pléthoriques. À l'origine du projet de la boutique, elle avait été un gage de respectabilité pour ceux qui regardaient avec réticence certaines associations s'occuper d'usagers de drogue sans exiger au préalable qu'ils sortent de leur addiction. Au moment du conflit, son manque de conviction dans la réduction des risques l'a empêchée de se battre publiquement contre les décisions arbitraires, injustifiées et graves de conséquences des élus locaux.

Une ARS désengagée : jusqu'en 2010, dans cette région particulièrement touchée, un programme régional spécifique était consacré à la lutte contre le sida. Depuis, le programme régional de santé publique se décline par entrées populationnelles. Un axe peu prioritaire, des subventions en baisse. La réduction des risques liés à

l'usage de drogue, qui a prouvé son efficacité en termes de contamination par le VIH, n'a jamais, au cours des quinze dernières années, été mise à l'honneur par les services de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) puis de l'ARS PACA. Un manque regrettable qui aurait pu motiver les élus locaux. L'existence des Caarud, inscrite dans la loi du 9 août 2004 (art. L. 3121-5 du code de la santé publique) n'a pas été défendue. Elle ne dépend pourtant pas de la compétence municipale. L'octroi d'un budget complémentaire pour le loyer d'un local adéquat aurait pu pallier la fin de mise à disposition par la mairie.

Le 31 octobre, Entractes a fermé dans l'indifférence et le silence assourdissant des services de l'État

Reste le petit Caarud de prévention et soin des addictions (PSA) récemment installé près du port. Vingt places pour les usagers à problème, quel que soit le produit, souvent l'alcool. La clientèle n'est pas la même. Les rapports sont courtois avec les travailleurs sociaux et les éducateurs d'Entractes. Mais les usagers y vont peu, n'y trouvent pas leur place. Également mis sur la sellette cet été, PSA tente de se faire oublier par crainte de passer aussi à la trappe.

Et l'équipe d'Entractes ? En attendant l'octroi d'un véhicule adapté pour l'équipe mobile, c'est avec une voiture et deux scooters qu'ils continuent de diffuser matériel d'injection et conseils aux usagers dans le centre-ville.

Les vigiles du centre commercial voisin signalent, depuis la fermeture, qu'ils trouvent tous les matins une cinquantaine de seringues dans les sacs des issues de secours. Un nouveau directeur vient d'être nommé à l'ARS PACA. Le délégué territorial rêve de rejoindre le pôle de cohésion sociale du « 9-3 ».

Les usagers sont posés sur les marches de Notre-Dame par dizaines. Toute la journée. Régulièrement délogés par les puissants jets d'arrosage haute pression (Kärcher ?) des services municipaux du nettoyage.

Et demain, pour que la loi de la République s'applique aussi à Nice, on fait quoi ?

Abonnement

Je souhaite m'abonner gratuitement à la revue *Swaps*

Participation de 10 euros pour frais d'envoi des quatre numéros annuels

À retourner à l'association Pistes, service des maladies infectieuses, hôpital Tenon, 4 rue de la Chine, 75020 Paris

nom

prénom

profession

organisme

adresse

code postal

ville

tél.

e-mail